TARIF IMPACT EMPLOI ASSOCIATION

Gestion des salaires

Au 01 janvier 2024

Frais de mise en place

- frais de mise en place de l'association dans le dispositif Impact Emploi Association	90,00 €
- frais de mise en place d'un salarié	22,00 €

Frais de simulation	3,00 €
- simulation coût indemnités de fin de contrat (CDD, CDI)	
- simulation coût de l'emploi	

Tarif hors intermittents du spectacle

Ce service comprend (tous ces documents sont exclusivement envoyés par mail) :

- la saisie des DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche)
- l'édition des bulletins de salaire
- la gestion des arrêts maladie (attestation salaire auprès de la CPAM)
- transfert mensuel des cotisations (DSN)
- transfert des données évènementielles (arrêt maladie, fin de contrat…) (DSN)
- l'édition des bordereaux mensuels de cotisations pour paiement
- l'édition de l'échéancier mensuel de cotisations
- l'édition des déclarations annuelles (tableau récap URSSAF, état préparatoire pour la formation)

Par bulletin de salaire	17,00 €
Reprise de bulletins de salaire	9,50 €
Reprise de DSN (Déclaration Sociale Nominative)	17,00 €
Fin de contrat et rupture de contrat (CDD et CDI) incluant les documents de sortie et le calcul des indemnités pour tout type de motif:	15,50 €

- fin de CDD
- démission
- licenciement
- rupture conventionnelle
- départ à la retraite

Tarif pour les intermittents du spectacle

Ce service comprend (tous ces documents sont exclusivement envoyés par mail) :

- la saisie des DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche)
- l'édition des bulletins de salaire pour chaque engagement
- transfert mensuel des cotisations (DSN)
- l'édition du bordereau déclaratif Pôle Emploi mensuel
- l'envoi des certificats de la caisse des congés spectacle via à DSN
- l'édition des bordereaux mensuels de cotisations pour paiement
- l'édition de l'échéancier mensuel de cotisations
- l'édition des déclarations annuelles

Par bulletin correspondant au 1er engagement du mois pour un intermittent	18,00 €
Par bulletin correspondant à chaque engagement complémentaire du mois pour un intermittent	9,50 €
Reprise de bulletins de salaire interminttent	9,50 €
AEM	3,50 €
AEM supplémentaire	2,00 €